



Du 29 novembre
Au 6 décembre

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ARTICLE 1. DOMAINE D'APPLICATION

L'agence événementielle Exaequo Communication exploitante et éditrice du site www.exaequovoyages.com, au capital social de 7 050€ et de forme juridique SAS, a pour objet l'organisation, la promotion et la commercialisation d'événements sportifs en France et à l'Etranger.

Son siège social est au 04, rue du bel air – 14790 VERNON.

Son numéro de TVA intracommunautaire est le FR 18501038467.

Elle est immatriculée au registre des opérateurs de voyage et de séjour sous le numéro IM014180001.

Les présentes Conditions Générales de Ventes (CGV) régissent sans restriction la commercialisation des inscriptions au trail à étapes au Sénégal - Casamance et sont accessibles depuis le site www.exaequovoyages.com.

Elles sont conclues entre la société Exaequo Communication et toute personne physique ou morale, dénommée ci-après « le Participant ».

Toute commande effectuée sur le site www.exaequovoyages.com implique obligatoirement l'acceptation sans réserve par le Participant des présentes conditions générales de ventes.

Les CGV précisent les conditions d'inscriptions, de paiement, et d'annulation pour les inscriptions au trail à étapes au Sénégal (nom commerciale à venir) commandées par le Participant qui agit en qualité d'acheteur non professionnel sur le site www.exaequovoyages.com.

Ces CGV s'appliquent pour l'édition 2026 de ce trail à étapes au Sénégal - Casamance qui aura lieu du 29 novembre au 6 décembre 2026.

Le Participant déclare avoir pris connaissance des CGV et les avoir acceptées en cochant la case « j'accepte Les Conditions générales de Ventes » avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne.

Le présent document vient compléter les Conditions d'Utilisation de la plateforme d'inscription en ligne dénommée Sport N Connect, accessibles à l'adresse [Conditions Générales d'Utilisation & Politique de confidentialité | Sports'N Connect](#)

En cas de contradiction entre les termes des Conditions d'Utilisation de Sport N Connect et les présentes Conditions Générales de Vente et le Règlement, il conviendra de faire prévaloir les termes de ces derniers.

Ces CGV pouvant faire l'objet de modifications ultérieures.

ARTICLE 2. CONTENUS DES INSCRIPTIONS

Un nombre maximum de participants est fixé chaque année. Lorsque le nombre maximum de participants sera atteint, toute inscription nouvelle sera refusée mais il peut être possible de s'enregistrer sur une liste d'attente. Les inscriptions seront clôturées au plus tard le 15 septembre précédent l'événement dans la limite des places disponibles.

Un tarif unique est fixé à **2 650 euros** par concurrent. La TVA est non applicable selon le Bulletin Officiel des Finances Publiques BOI-TVA-SECT-60-20120912).

Des frais de dossier s'ajoutent au prix de vente à hauteur de 1.5% soit 39,5€.

Un supplément de 100 euros par concurrent est applicable pour les personnes souhaitant dormir en chambre durant tout le séjour (26 places maximum). La formule classique d'hébergement étant 5 nuits en chambre + 2nuits en tente.

Plus aucune inscription ne sera possible après le 15 septembre 2026.

L'INSCRIPTION COMPREND :

- Les vols A/R Paris/Cap-Skirting
- Le transport durant tout le séjour (bus, voiture, moto, pirogues)
- L'hébergement en hôtel ou campement en chambre twin ou double
- La restauration pour tout le séjour hormis lors de la journée libre (jour 7) et à l'exception des boissons (y compris l'eau) pendant les repas ;
- Le ravitaillement (eau, fruits ...) pour les épreuves ;
- L'assistance médicale pendant la course et le séjour ;
- Un dossard ;
- La médaille pour tous les concurrents ;
- Un tee-shirt technique aux couleurs de l'événement pour tous les concurrents ;
- L'encadrement technique (staff principal de 6 personnes environ) pour l'organisation de la course, des activités et du programme solidaire.

L'INSCRIPTION NE COMPREND PAS

- **Les repas lors de la journée libre Cap-Skirting (jour 7)**
- **Les éventuelles activités touristiques en supplément**

Le tarif d'inscription est le même pour les personnes accompagnatrices, qui bénéficieront de la quasi intégralité des prestations listées ci-dessus. Les personnes accompagnatrices sont autorisées à marcher sur le parcours des 10 km.

Le nombre total de participants étant limité, l'organisation retiendra les dossiers suivant les places disponibles et uniquement les candidatures dont le dossier administratif sera complet.

Inscription en 1 ou 2 deux fois par paiement en ligne sécurisé :

- **1er virement / acompte** de 839.5 euros, comprenant 39,5 euros de frais de dossier, encaissé au moment de l'inscription ; + l'éventuelle option supplémentaire de 100€ pour être hébergé 7 nuits en chambre
- **2ème virement / solde** à payer **avant le 30 septembre 2026** suite au mail envoyé par l'organisation. Les deux paiements devront obligatoirement se faire sur la plateforme Sport N Connect.

Les membres d'un groupe constitué d'au moins 5 personnes bénéficieront d'une remise de 5% sur le montant de leur séjour.

En outre tout participant ayant déjà voyagé avec Exaequo Voyages sur au moins une de nos autres destinations bénéficie également d'une remise de 5% (hors frais de paiement en ligne) et de 5% supplémentaire au cas de parrainage d'un nouveau participant. Cette remise n'est pas cumulable avec la remise groupe.

ARTICLE 3. MOYENS D'INSCRIPTIONS

Il est possible de s'inscrire de manière individuelle au trail à étapes au Sénégal - Casamance. L'inscription à cette course sur 5 étapes se déroulant au Sénégal se fait exclusivement au moyen du formulaire d'inscription officiel en ligne disponible sur Internet via la plateforme Sport N Connect.

Afin que le Participant connaisse plus en détail la course et le voyage, Exaequo Communication met à sa disposition sur le site www.exaequovoyages.com les caractéristiques des inscriptions proposées à la vente.

L'inscription au Kadiouk Trail Casamanca est placée sous la responsabilité du Participant. Les photographies et graphismes présentées sur www.exaequovoyages.com sont uniquement dans le but d'illustrer les produits. Ils ne sont pas contractuels.

Aucune autre forme de transmission ou d'inscription ne sera acceptée pour ces courses.

L'inscription du participant ne sera effective qu'après le paiement du premier acompte des droits d'inscription.

De son côté, le Participant qui s'inscrit doit obligatoirement effectuer les étapes suivantes :

- Remplir la fiche d'identification sur laquelle il indiquera toutes les coordonnées demandées ou donner son identification Participant s'il s'est préalablement inscrit ;
- Valider son inscription après l'avoir vérifiée ;
- Effectuer le paiement de l'acompte dans les conditions prévues ;
- Confirmer son inscription et ce premier règlement ;
- Envoyer les documents administratifs demandés.

Dans un second temps, l'organisation enverra un mail pour le règlement du solde, le règlement devra être fait au plus tard le 15 septembre 2026.

La confirmation de la commande vaudra pour signature et acceptation des opérations effectuées.

Les documents administratifs devront obligatoirement être transmis **au plus tard le 15 septembre 2026 par mail et en une seule fois** à l'adresse : contact@exaequovoyages.com, à savoir :

- La photocopie du passeport en cours de validité (Durée de validité de 6 mois à l'expiration du visa d'entrée) ;
- 1 photo d'identité ou portrait (scan d'une photo d'identité, photo par portable, etc.) ;
- Un certificat médical datant de moins d'un an avant la date de l'épreuve au plus tard (facultatif si Marcheur ou Accompagnateur) de non-contre-indication à la pratique sportive **en compétition (mention obligatoire)** ; ou licence sportive « compétition »
- L'attestation de l'assurance rapatriement ;

En outre, l'organisateur se réserve la possibilité de refuser l'inscription de toute personne, à motif légitime. En cas de refus de l'inscription, toute demande de dommages-intérêts outre le remboursement des frais d'inscription est exclue.

L'organisateur se réserve le droit de disqualifier un participant et/ou de l'exclure de la compétition si celui-ci a sciemment communiqué des informations inexacts le concernant au moment de l'inscription.

Chaque inscription est strictement personnelle et nominative. Chaque inscription fait l'objet de l'attribution d'un numéro de dossard strictement personnel et non transférable à une tierce personne.

Toute cession ou transmission du dossard à un tiers est interdite. Toute infraction à cette interdiction entraîne la disqualification du participant.

ARTICLE 4. RECAPITULATIF D'INSCRIPTION ET JUSTIFICATIF DE PAIEMENT

Un récapitulatif d'inscription et un justificatif de paiement sera envoyé à chaque nouvelle inscription,

faisant preuve d'inscription.

ARTICLE 5. ANNULATIONS

Les annulations de réservation et demandes de remboursement devront être effectuées par lettre recommandée à :

Exaequo Communication
4 rue du bel air
14790 VERNON

Les barèmes de remboursement sont les suivants :

- 100 € retenus pour frais de dossier avant le 30/06/2026
- 500 € retenus entre le 01/07/2026 et le 21/08/2026 (billet avion)
- 30 % retenus entre le 22/08/2026 et le 15/10/2026
- Aucun remboursement après le 15/10/2026 à minuit

Ces frais correspondent aux acomptes engagés par Exaequo Communication pour la préparation de l'événement.

EXAEQUO COMMUNICATION recommande donc vivement à chaque concurrent de souscrire à une assurance annulation à titre personnel auprès d'un assureur de son choix.

En cas d'annulation de l'épreuve pour raison de force majeure **par Exaequo Communication** le montant de l'inscription sera intégralement remboursé.

ARTICLE 6. DONNEES PERSONNELLES

Conformément à la loi 78-17 du 6 Janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées au Participant sont nécessaires au traitement de sa commande et sont destinées à usage interne d'Exaequo Communication pour l'organisation de ce trail à étapes.

Le Participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression sur les données personnelles le concernant et d'opposition en contactant l'organisation par mail à contact@exaequovoyages.com.

Aucune information personnelle n'est collectée à l'insu du Participant. Toutes les informations personnelles que le site www.exaequovoyages.com reçoit sont celles que le Participant lui a communiquées, lors de son interaction avec le site www.exaequovoyages.com.

Ce traitement automatisé permet à l'organisation de lutter contre la fraude à la carte bancaire. Le site www.exaequovoyages.com est amené à demander des documents supplémentaires au Participant. Dans l'hypothèse où le Participant refuserait de communiquer ces documents ou renseignements, Exaequo Communication annulera son inscription sans remboursement de l'acompte d'inscription.

La survenance d'un impayé au motif d'une autorisation frauduleuse d'une carte bancaire et les déclarations irrégulières ou mensongères du Participant entraîneront l'inscription des coordonnées en rapport avec la commande associée à cet impayé au sein d'un fichier incident de paiement géré par le site www.exaequovoyages.com.

ARTICLE 7. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les éléments du site www.exaequovoyages.com exploité par la boutique en ligne d'Exaequo Communication sont et restent la propriété intellectuelle exclusive d'Exaequo Communication.

Les participants ont néanmoins la possibilité de s'anonymiser via la plateforme Sport N Connect. S'il a activé cette fonctionnalité, le participant verra ses données personnelles automatiquement effacées

quinze (15) jours après l'évènement.

En aucun cas, le Participant ou tout autre personne n'est autorisé à reproduire, rediffuser, exploiter ou utiliser à aucun que ce soit, même partiellement, des éléments du site www.exaequovoyages.com.

Les dénominations sociales et signes distinctifs de produits sur le site www.exaequovoyages.com sont protégés au titre du droit des marques. Toute reproduction ou représentation de tout ou partie de ces éléments est strictement interdite.

ARTICLE 8. DROIT APPLICABLE ET LITIGES

Le présent contrat est régi par le droit français. La version française des conditions générales de vente prévaudra.

En cas de litige, le Participant s'adressera en premier lieu et en priorité à la société Exaequo Communication pour obtenir une solution amiable.

ARTICLE 9. CONTACT

EXAEQUO COMMUNICATION

4 rue du bel air
14790 VERNON

Renseignements & Inscriptions

www.exaequovoyages.com
contact@exaequovoyages.com

Numéro de Téléphone unique : 02 31 53 94 17